



Conditions générales de location Cabane dans les Arbres

Préambule

Le Château des Tilleuls propose un séjour original dans une cabane dans les arbres.

Le client s'engage à respecter les consignes de sécurité et conditions générales de location.

1. Réservation

1. La réservation et le paiement sont enregistrés prioritairement via internet par carte bancaire. Le montant du séjour est à régler en totalité au moment de la réservation, ou au plus tard 1 mois avant l'arrivée.
2. Pour toute autre option de règlement (chèque, virement, chèque vacances, ...) le paiement devra être reçu dans un maximum de 3 jours après la réservation et au moins 1 mois avant la date de séjour. Au-delà de cette date, la réservation ne sera pas prise en compte.
3. Dès réception du paiement, le Château des Tilleuls fera parvenir au client un bon de réservation récapitulant les options de réservation ainsi que les conditions de location de l'hébergement.

2. Annulation

Le château des tilleuls vous propose une assurance annulation avec la société Axelliance dont les conditions générales sont présentes sur notre site internet ou sur simple demande

1. Annulation avant l'arrivée du client du fait du Château des Tilleuls

Le Château des Tilleuls se réserve le droit d'annuler le séjour dans le cas où les conditions météorologiques prévues (fortes pluies, orage, vent violent (à partir de 70 km/h), etc ...) ne permettraient pas l'accès aux hébergements en toute sécurité. Dans ce cas, le Château des Tilleuls proposera un report du séjour à une date ultérieure (selon disponibilités).

Aucune indemnité ne pourra être demandée.

2. Annulation avant l'arrivée du client du fait du client

Sans assurance annulation, pour toute annulation faite plus de 30 à 15 jours avant le séjour, il sera retenu 50 % du montant de location. A moins de 15 jours, sans assurance annulation, aucun remboursement ne sera octroyé.

Avec assurance annulation (extrait des conditions Axelliance) : « Annulation plus de 30 jours avant le début de la location : 25 % du montant de location. Annulation moins de 30 jours avant le début de la location : 100 % du montant de la location ».

3. Annulation à l'arrivée du client du fait du Château des Tilleuls

Le Château des Tilleuls se réserve le droit d'annuler le séjour dans le cas où les conditions météorologiques prévues (fortes pluies, orage, vent violent, ...) ne permettraient pas l'accès aux hébergements en toute sécurité ou pour toutes autres raisons qu'il jugerait utiles. Dans ce cas, le client sera relogé dans un hébergement disponible et un report du séjour lui sera proposé à une date ultérieure (selon disponibilités). Aucune indemnité ne pourra être demandée.

Dans le cas où le client ne souhaite pas être relogé, il devra organiser lui-même son hébergement et un report du séjour lui sera proposé à une date ultérieure (selon disponibilités et dans les mêmes conditions tarifaires). Aucune indemnité ne pourra être demandée.

Il est à noter que le report du séjour ne sera proposé que si la prestation n'a pas été servie, c'est à dire que le client n'a pas pris possession de la cabane. Dans les autres cas, les conditions de report seront examinées au cas par cas.

En cas d'intempéries pendant la location nécessitant l'évacuation, le client sera averti pour être relogé selon les disponibilités. Dans ce cas, le client bénéficiera d'une seconde nuit en cabane en demi-tarif, en accord avec le planning, dans les 12 mois courants.

Le Château des Tilleuls se réserve également le droit d'interdire l'accès aux hébergements à un client qui serait sous l'emprise de produits stupéfiants, médicamenteux, drogues ou alcool, pouvant nuire à sa vigilance ou susceptible de modifier son comportement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre ni à un hébergement, ni à un report, ni à aucune indemnité.

4. Annulation à l'arrivée du client du fait du client

Si, lors de son arrivée, le client refuse d'accéder à l'hébergement pour quelque motif que ce soit (à cause du vertige par exemple), il pourra être relogé dans un hébergement disponible. Si cette solution ne convenait pas, les frais de séjour occasionnés seront à la charge du client. Aucune indemnité ou report ne pourra être demandé.

Si le client ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat de location, passé un délai de 2 heures sans avis notifié, le présent contrat est considéré comme résilié et les sommes versées restent acquises au Château des Tilleuls qui peut disposer de la cabane.

3. Modification de réservation

Pour toute modification de date demandée à moins 30 jours du séjour initial, une somme forfaitaire correspondant à 10 % sera demandée pour valider la nouvelle date de réservation.

Pour toute modification de date faite entre 15 et 8 jours avant le séjour initial, il sera demandé un supplément de 50 % du montant total de la réservation initiale pour prendre une nouvelle réservation.

Pour toute modification de date faite à moins de 8 jours avant le séjour initial, c'est le montant total de la nouvelle réservation qui devra être acquittée.

La base de calcul retenue pour le calcul du supplément est le montant de la location. Si des options ont été réservées, leur montant ne sera pas retenu dans la base.

Dans tous les cas, la nouvelle date de réservation devra être prise pendant la saison courante. Aucun report sur une saison ultérieure ne sera autorisé sauf cas particuliers (modification pour des raisons médicales motivées par un certificat médical et empêchant un report dans la saison courante).

4. Restriction d'accès à la prestation proposée

La prestation proposée suppose un hébergement dans un lieu aérien avec un accès se faisant par escaliers. Cependant, le Château des Tilleuls ne peut malheureusement pas accueillir dans la cabane :

- les personnes sujettes aux crises de somnambulisme
- les personnes ne pouvant se déplacer de manière autonome
- les personnes cardiaques
- les personnes ayant des problèmes de vue handicapant leurs déplacements
- les personnes sujettes au vertige
- de manière générale, toute personne souffrant de pathologie incompatible avec ce type d'hébergement
- les animaux de compagnie de toute sorte et de toute taille

Les enfants sont sous la surveillance et l'entière responsabilité des parents ou de leurs délégataires.

Ces listes ne sont pas exhaustives et plus généralement, le Château des Tilleuls ne peut accueillir dans la cabane que les personnes remplissant les conditions physiques et morales nécessaires à ce type d'hébergement et de déplacement dans les airs.

5. Caution

A l'arrivée, une caution par chèque ou carte bleue vous sera demandée.

Cette caution servira le cas échéant à couvrir la détérioration ou le vol du matériel, des décorations et objets mis à disposition et plus généralement la remise en état de la cabane.

L'état de propreté de la cabane à l'arrivée devra être constaté dans l'état des lieux.

Le client s'engage à rembourser l'intégralité des dégradations et remise en état nécessaires.

En cas de départ anticipé empêchant l'établissement de l'état des lieux aux heures prévues le jour même du départ, l'état des lieux sera effectué aux heures initialement prévues et les frais éventuels de remise en état ou dégradations constatées déduits de la caution.

6. Prestations standards

La prestation comprend la mise à disposition de la cabane à partir de 15 H, sur rendez-vous le jour de l'arrivée, jusqu'à 11 H le jour du départ, le panier petit déjeuner.

La cabane est équipée d'un couchage fixe (lit 140 x 190 cm ou 160 x 200 cm) pour la formule 2 personnes et

d'un ou deux couchages d'appoint dans la cabane de l'écureuil et le nichoir, deux lits superposés dans le nid de la chouette (enfant uniquement, + 6 ans pour le couchage en hauteur), d'une salle de bain avec douche, lavabo et toilette, d'un chauffage, d'une terrasse avec table et chaises.

Les draps et linge de toilette sont fournis. Une collation vous est offerte à l'arrivée. La cabane est équipée d'eau et d'électricité.

7. Prestations en option

- Paniers campagnards* : repas du soir comprenant un assortiment de charcuterie et de fromages, une tartelette/personne, une demie bouteille de vin et d'eau (minimum 2 personnes).
- La formule Déco romantique * : comprenant un bouquet de fleurs, une décoration aux pétales de roses, des douceurs sucrées.

** à commander à la réservation ou au plus tard 48 heures avant la date de séjour*

Les options sont fournies contre le paiement comptant à la commande.

8. Déroulement du séjour

Le client est pris en charge le jour de son arrivée entre 15 H et 17 H à la réception du Château des Tilleuls, sur rendez-vous. Si l'heure d'arrivée prévue est plus tardive, le client doit prévenir le Château des Tilleuls par téléphone au plus tard la veille. Après 20 heures, un surcoût de 10 € est facturé. Attention, aucune arrivée ne sera assurée après 21 heures.

Les véhicules sont garés sur le parking à l'entrée du terrain (pas d'accès aux cabanes en voiture).

Après les formalités d'arrivée (vérification du règlement, paiement de la caution, commande éventuelle de panier, ...) il sera fourni au client le matériel nécessaire à son séjour ainsi que le règlement à lire et à signer.

Les clients fumeurs devront le signaler à l'accueil. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans la cabane.

Les bagages seront acheminés par les soins du client.

Pour les clients ayant commandé un panier campagnard, celui-ci sera installé à partir de 19 h 00 directement dans la cabane.

Un état des lieux sortant sera fait avec le client à 10 ou 11 heures, sur rendez-vous.

Le client s'engage à restituer la cabane en parfait état, aussi propre et rangée qu'il l'a trouvée à son arrivée, panier repas ou petit déjeuner rangé.

9. Evacuation d'urgence

En cas de situation rendant l'évacuation d'urgence nécessaire, le client peut, de lui-même, évacuer la cabane par le biais de l'escalier. Le client contactera ensuite obligatoirement l'accueil via l'interphone dédié à l'accueil ou sur le numéro confié lors de l'arrivée.

Si l'évacuation concerne une personne qui ne serait pas en état de redescendre par ses propres moyens, il est recommandé de contacter la réception qui se chargera d'alerter aussitôt les services de secours. Le client restera sur place en attendant l'intervention de ceux-ci.

10. Consignes de sécurité

Le client devra avoir une tenue adaptée à la pratique de l'aventure en forêt et qui protège des éléments naturels avec lesquels il va être en contact. Le Château des Tilleuls décline toute responsabilité en cas de tâches ou accrocs sur les vêtements. Les chaussures doivent être adaptées à une marche en nature.

La lampe sera obligatoirement utilisée par le client lors de ses déplacements de nuit.

Il est interdit de fumer dans la cabane. Les fumeurs pourront toutefois fumer sur la terrasse et devront utiliser le cendrier qui leur aura été remis lors des formalités d'accueil. Il est strictement interdit de jeter les mégots de cigarette en dehors des cendriers prévus à cet effet.

L'utilisation de bougies est strictement interdite.

La cabane étant un lieu de calme et de repos, il est interdit de crier, hurler et de parler trop fort notamment pendant l'accès aux cabanes. De même, les déplacements de nuit devront se faire dans le plus grand calme. Il est interdit d'avoir un comportement violent et susceptible de provoquer des altercations.

Il est strictement interdit de jeter quoi que ce soit du haut des cabanes et sur le trajet.

Il est interdit de faire monter dans la cabane des personnes autres que celles ayant réservées le séjour (pour des raisons évidentes de sécurité et d'assurance). Il est demandé au client de respecter le nombre maximum

de personnes autorisées dans chaque cabane.

La cabane étant équipée d'un chauffage, il est interdit de le déplacer, de le couvrir avec quoi que ce soit. Le non-respect de l'une de ses consignes engendrera la rupture du contrat de location du fait du client, et le Château des Tilleuls mettra un terme à la location, aucune indemnité ou remboursement ne pourra être demandé.

Informations spécifiques Cabane l'observatoire : L'accès à cette cabane, sa terrasse panoramique ainsi qu'à ses équipements, à savoir spa et sauna est strictement et exclusivement réservé aux 2 seules personnes occupants cette cabane. Aucune autre personne n'est autorisée à y séjourner et à utiliser ces équipements.

11. Effet personnels amenés par le client

Le client devra obligatoirement amener un téléphone portable.

Aucun autre appareil, électrique, au gaz ou autre n'est autorisé dans la cabane.

12. Responsabilité civile

Le client devra être titulaire d'une assurance responsabilité civile

13. Responsabilités

Le Château des Tilleuls décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels du client. De même, le Château des Tilleuls décline toute responsabilité en cas de dégradations ou de vol dans les véhicules laissés sur le parking.

14. Litige

En cas de divergence sur l'interprétation ou l'exécution des clauses des présentes conditions générales, les parties s'efforceront de régler leur différend à l'amiable.

L'hébergement proposé étant en pleine nature, le client sera amené à vivre le temps de son séjour avec les autres habitants de la forêt, les animaux, ...et le domaine étant non loin d'une route, d'une voie ferrée, et d'un champ. Ainsi, certaines « nuisances » sonores naturelles peuvent se produire tels que chants, grattages, hululements, ...trains, véhicules, ..., moisson,il est demandé au client de faire preuve de compréhension.

*Toute l'équipe du Château des Tilleuls vous souhaite un agréable séjour
au sein de votre cabane dans les arbres
et de profiter pleinement de ce moment insolite, dans un confort unique !*



CAMPING - LOCATIONS - HEBERGEMENTS INSOLITES

Chateau des Tilleuls - Route de la Baie - Lieu dit les Tilleuls
80132 PORT LE GRAND (près d'Abbeville)
Tél 03 22 24 07 75 - contact@chateaudestilleuls.com
www.chateaudestilleuls.com



L'ENGAGEMENT QUALITÉ
PARTAGÉ PAR TOUS

